


# ECH-CHAAB

organe de l'UNION GENERALE

TUNISIENNE DU TRAVAIL



**S**PÉCIAL **P**ROCÈS

N°: 4 DE LA NOUVELLE SERIE  
EDITEE PAR LE COMITE NATION-  
NAL D'INITIATIVE POUR LA RE-  
LANCE DES ACTIVITES DE L'U.G.T.T.

Traduction et distribution: U.T.I.T.

**PRIX : 2 F**

M. T. I.  
46, rue de Montreuil  
75011 PARIS

Voici une nouvelle traduction, par nos soins, du journal "ECH-CHAAB" clandestin du Comité National d'Initiative de l'U.G.T.T.

Il s'agit du n° 4, un numéro spécial que le C.N.I a publié en août 1978 qui retrace les principaux éléments et les étapes du processus du complot que le parti destourien a ourdi contre les travailleurs et contre l'U.G.T.T.

Ce numéro spécial est important à plus d'un titre : Parce qu'il éclaire de façon précise et pertinente sur les événements du 26 janvier 1978, Ceux qui ont précédé le massacre du Jeudi-Noir, les provocations et les préparatifs du complot ainsi qu'une description de la situation générale du pays durant toute cette période. Il démonte et fait l'analyse du processus du complot.

Il met donc un terme aux accusations fallacieuses du "Livre Bleu" du destour qui prétend "présenter dans leur nudité les événements et dont l'enchaînement révèle le mécanisme de la conspiration et les véritables intentions de l'ancienne direction de l'organisation syndicale".

De plus les récentes arrestations opérées dans les milieux proches du C.N.I et du journal "ECH-CHAAB" au mois de novembre et décembre 1978 donne une dimension particulière à ce numéro spécial. En effet d'aucuns se sont presque réjouis de ces arrestations et y voient la marque de "l'erreur" aventuriste de l'initiative du C.N.I. D'autres encore n'ont pas soufflé un seul mot sur le CNI et sur le journal "Ech-Chaab" et s'imaginent qu'en feignant l'ignorance ils "démontrent" soit l'inexistence soit la faible implantation du CNI. D'autres encore l'accusent de position "droitière" et considèrent que c'est là une concession à la direction Achouriste.

Bref toutes les accusations sont étalées pêle-mêle et se sont léguées autour d'un même mot d'ordre : contre le CNI et son journal "Ech-Chaab".

Nous, nous avons pris nos responsabilités en informant l'opinion démocratique afin de briser le mur du silence.

Et quelle que soit le sort immédiat de l'initiative du C.N.I et du journal "Ech-Chaab" nous disons à tous ceux qui doutent encore de l'importance de cette initiative de se pencher un tant soit peu sur l'histoire du mouvement syndical tunisien et tout particulièrement sur sa 1<sup>ère</sup> expérience, celle de M'HAMED ALI en 1924, qui n'a vécu que quelques mois, mais que cela ne l'a pas empêché de marquer de son empreinte tout l'avenir du mouvement syndical et ce jusqu'à nos jours et, nous en sommes convaincus, qu'elle le marquera encore longtemps.

Paris le 26 JANVIER 1979.

UNION des TRAVAILLEURS  
IMMIGRES TUNISIENS.

Les ennemis des peuples, qu'ils soient colonialistes, sionistes ou leurs valets recourent à divers procédés pour réprimer les mouvements patriotiques et populaires. L'un de ces procédés est la torture sauvage visant à dicter des "aveux" aux prisonniers pour les présenter par la suite en tant que charges irréfutables, au cours de procès préfabriqués.

La torture et la répression sanguinaire sont l'arme dont disposent ces régimes pour garder le pouvoir après la perte de tout crédit populaire.

L'histoire de notre peuple arabe de Tunisie est pleine de luttes contre les forces de l'oppression et de l'injustice, contre les régimes de la répression et de la torture. Ce peuple a résisté au régime féodal des Beys à travers diverses révoltes. Il a lutté contre le colonialisme et il lutte aujourd'hui contre le régime au pouvoir malgré les prisons et les geoles que ce dernier a hérité du régime féodal et du colonialisme, et malgré les procédés de répression et de torture qu'il a raffiné et qu'il exerce à l'encontre des fils du peuple, syndicalistes et honnêtes patriotes.

Ce régime que notre peuple a le malheur de supporter depuis 22 ans a fait de la torture et de la vexation des prisonniers une pratique politique constante.

Le peuple n'a pas oublié les procédés sauvages qu'il a utilisé dans la répression de certaines fractions du mouvement patriotique qui rejetaient la capitulation au colonialisme. Il n'a pas oublié non plus la torture dont ont été l'objet les citoyens qui ont subi des procès politiques injustes durant les années soixante puis soixante-dix.

Ce régime a une longue histoire dans le terrorisme et la torture au point qu'il a mis sur pied un appareil puissant et quasi indépendant au sein du ministère de l'intérieur, avec ses propres moyens, locaux et responsables.

En tant que syndicalistes au sein de l'UGTT, ce bastion de la lutte patriotique et sociale, nous sommes totalement conscients de la réalité de ce régime. Nous savons parfaitement que les forces du colonialisme et du néocolonialisme et celles de l'exploitation nous ont réservé et nous réservent aujourd'hui leur haine à cause de notre patriotisme.

Les militants de l'UGTT qui ont été exposés dans le passé à la répression et aux tortures du colonialisme, le sont aujourd'hui à cause du régime au pouvoir.

Après l'attaque traîtresse que ce régime a mené contre notre organisation le 26 janvier et après le massacre qu'il a commis, nous l'avons vu déférer (dans des conditions extraordinaires) plus de 2000 citoyens devant les tribunaux pour leur faire porter la responsabilité de ses crimes.

Ces gens étaient innocents et n'avaient rien à voir avec ce qui s'était passé. Il ne restait plus alors aux barbouzes de ce régime que la torture pour les obliger à signer des aveux préparés à l'avance. Les juges d'instruction, dans la majorité des cas, n'étaient qu'une partie de cet appareil, et menaçaient les prévenus qui déclaraient leur innocence et les conditions dans lesquelles ils ont été amenés à signer leurs dépositions, de les renvoyer aux mains de la police, c'est à dire aux geoles de la torture s'ils ne s'en tenaient pas aux dépositions qu'ils ont été obligés de signer.

Telle est la nature de ce régime, ennemi de notre peuple qui a bafoué jusqu'à ses propres lois constitutionnelles et internes. Il a bafoué aussi les conventions et déclarations internationales

qu'il a ratifié ; !

La torture est une violation de la constitution tunisienne. l'article 5 de cette dernière garantit la dignité du citoyen et l'article 12 énonce les garanties des prévenus.

La torture est interdite par les lois internes. Le droit pénal tunisien la qualifie de crime et punit celui qui la pratique délibérément d'un an de prison et de 100 dinars d'amende ; s'il y a préméditation, de trois ans de prison et de 500 dinars d'amende. La peine est de 5 ans de prison si le crime entraîne une incapacité permanente de moins de 20 % et passe à 5 ans de travaux forcés si l'incapacité est supérieure à 20 %. L'auteur d'un tel crime avec préméditation, en vue d'arracher un aveu ou de tuer, -comme l'ont fait les assassins du martyr Houcine EL KOUKI- est passible de la peine capitale.

La torture est en contradiction également avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que ce régime a ratifiée sans en respecter le moindre principe.

Cette déclaration énonce entre autre que "nul ne fera l'objet de tortures ou de traitement sauvage ou de nature à l'atteindre dans sa dignité".

De par tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que le régime tunisien a bafoué toutes les lois. Il a perdu ainsi toute légalité constitutionnelle et ne constitue plus qu'un pouvoir sanguinaire dont la sauvagerie n'a rien à envier à celle des sionistes et des colonialistes.

Nous ne disons pas cela en guise de surenchère; bien au contraire, il ne s'agit que d'une qualification de la réalité.

Les prévenus ont tous déclaré avoir été l'objet de tortures, et nous présenterons par la suite des témoignages du procès de Sousse. Naceur EL MAHDAOUI a déclaré avoir été frappé et avoir subi une hospitalisation durant un mois et 5 jours.

Makki ZWAOUI a déclaré qu'il a été contraint, sous la torture de signer une déclaration préparée par la police.

Habib ACHOUR, Mohamed BEN AICHA, Moncef GMAR, Ali EL MAHDI, Salah LAHMAR, Ali BEN SALAH, Amor BELAJOUZA, Ajmi HFIDH, Mohamed EL MATMATI, Ajmi MATHLOUTHI, Mustapha LAHOUIL, Abdelhamid SAHRAOUI, Jalel BEN KHMIS BEN ACHOUR, Mohamed BELHAJ AHMED, Houcine BEN FREDJ BEN MOHAMED Houcine EL AYADI et Faouzia ETTARD, ont déclarés qu'ils ont été sauvagement battus ce qui a entraîné des incapacités permanentes pour la plupart d'entre eux, tel Ali BEN SALAH qui souffre de douleurs au pied gauche et qui est devenu sourd ou Amor BELAJOUZA qui ne peut plus se tenir debout. Certains autres sont sujets à des vertiges tel Ajmi MATHLOUTHI qui a été présenté au juge d'instruction alors qu'il été pratiquement inconscient.

Les tortionnaires du régime ont piétiné le sexe de Mohsen CHAOUICH et lui ont arraché les ongles qu'il a présentés par la suite au tribunal.

Mustapha LAHOUIL a été torturé au point qu'il en a saigné. Il a présenté au Tribunal le mouchoir avec lequel il s'était essuyé. Naji a été plongé dans un bassin d'eau froide durant des nuits entières au mois de février. D'autres détenus, tel Mohsen KEDDISSA ont été brûlé au moyen de cigarettes.

Les tortionnaires continuent leur œuvre même si les prisonniers atteignent la mort, comme ce fut le cas pour Houcine KOUKI.

Mohamed BELA JOUZA a déclaré que les tortionnaires s'acharnaient sur KOUKI alors qu'il était mourant.

Hedi TENJAL qui a vu le martyr KOUKI mourir à ses côtés a déclaré que ce dernier a été présenté au juge d'instruction alors qu'il quittait déjà la vie.

Nacem BEN AMEUR, l'un des avocats qui ont plaidé au procès des syndicalistes de Sousse s'est demandé devant le tribunal "s'il n'était pas plus opportun d'emmener KOUKI à l'hôpital plutôt que de le présenter mourant au juge d'instruction"... mais les tortionnaires du régime ont soif du sang des syndicalistes et du peuple en général. Ce sont des assassins, des criminels.

Par ailleurs, nous notons les atteintes à la morale qu'a commis le régime, au travers de ses agents, sur les personnes de nos soeurs syndicalistes telle Noura BELKHIRIA qui a été violée et menacé de rester nue, ou Aïcha BEN MAHMOUD qui a, elle aussi, été violée.

Ce régime est sauvage. Il hait le peuple, hommes et femmes, et aucune valeur qu'elle soit humaine ou morale ne l'arrête.

Nous ne sommes pas les seuls à le déclarer : c'est aussi l'avis de certaines organisations et personnes, à l'intérieur du pays et à l'étranger, qui s'intéressent à la défense des droits de l'homme. C'est ainsi que la Fédération Tunisienne des droits de l'homme a exprimé le 18/9/1978 : "sa profonde préoccupation et sa condamnation de la grave situation qui résulte de la généralisation de la torture au cours des procès".

Dans un rapport sur la Tunisie, Amnesty International déclare que "la police torture les prisonniers pour les obliger à procéder à des déclarations qui servent à leur inculpation et à l'inculpation d'autres prisonniers".

L'observateur International "LEFBURE", qui a assisté à un procès politique en Tunisie en 1975 a témoigné : "les ongles des prisonniers ont été arrachés au cours de leur arrestation".

La Fédération Internationale des droits de l'homme et la Section Belge de cette même Fédération ont condamné les tortures sauvages auxquelles ont été soumis les prisonniers syndicalistes et politiques en général/

A travers les divers témoignages et déclarations, nous pouvons énumérer les divers procédés de torture utilisés dans les prisons à l'encontre des syndicalistes et des citoyens, en les répartissant de la manière suivante :

#### I/ LA TORTURE PHYSIQUE :

En premier lieu le "passage à tabac" avec les divers procédés et surtout "l'hélicoptère" ou "poulet roti" : méthodes qui ont la préférence des tortionnaires : le prisonnier est attaché à une barre qui repose à ses deux extrémités sur 2 tables, il est frappé en même temps que la barre est tournée dans un sens ou dans l'autre.

2/ le prisonnier est frappé avec un câble de fer sur la plante des pieds. En même temps ses pieds sont arrosés d'eau glacée, ce qui accentue les douleurs.

3/ arrachement des ongles, piétinement des organes génitaux et brûlures de cigarettes.

4/ les électrochocs, appliqués essentiellement aux organes génitaux.

5/ immersion de la tête du prisonnier dans l'eau froide jusqu'à l'étouffement ou l'introduction d'un goulot de bouteille dans l'anus.

6/ prolongation de la durée d'arrestation dans des conditions difficiles : le prisonnier est obligé de dormir sur le ciment à proximité des seaux "hygiéniques" et des points d'eau qui ne sont que des trous dans le mur.

#### II. LA TORTURE PSYCHOLOGIQUE :

- interdiction au prisonnier de dormir durant une longue période,

- maintien du prisonnier face à une lumière aveuglante en vue de briser sa résistance nerveuse et l'obliger à accepter les déclarations qui lui sont dictées.
- les insultes et les menaces de viol : et les viols des femmes.
- les menaces faites aux prisonniers quant au viol de leurs femmes comme ce fut le cas pour Ali Mahdi à Sousse.
- maintien des membres des familles des prisonniers en otages.

Ainsi nous pouvons constater que la répression et que les crimes commis par ce régime sont les mêmes que ceux que commettent les ennemis de notre nation Arabe, les sionistes et les colonialistes, ennemis des peuples d'une façon générale.

Il n'y a guère de mystère en cela, car les hommes de ce régime sont les valets du sionisme et du colonialisme, tous élèves d'une même école, celle de la haine des peuples et de leurs aspirations légitimes à la liberté et à l'égalité.

Là est la réalité des crimes de ce régime : mais quelle a été la réponse des fils du peuple à ces crimes ?

#### UN TABLEAU DE RESISTANCE

Ce qui s'est passé au cours des procès et ce qui se passe à l'intérieur des prisons et des geôles quotidiennement confirme que la torture et le terrorisme aussi raffinés soient-ils, non pas tué l'esprit de résistance et ne pourrons jamais y parvenir. Dans ce qui suit, nous présenterons des exemples vivants de la résistance de nos frères syndicalistes et de leur défi au régime.

A l'ouverture de tous les procès iniques et plus particulièrement de celui de Sousse, les syndicalistes sont entrés dans la salle d'audience, le bras levé, exprimant ainsi leur volonté de résistance et leur conviction que la justice l'emportera un jour et que le complot sera déjoué.

Au cours des interrogatoires, les prisonniers, par leurs réponses aux questions du tribunal, ont dénoncé la répression et les procédés sauvages d'enquête et de torture/ Ils étaient sûrs d'eux-mêmes face aux manœuvres du tribunal ; et la répression et la torture n'ont fait que confirmer leur volonté de lutte.

Ils ont dénoncé les policiers présents, et quand l'un des tortionnaires est entré dans la salle d'audience de Sousse, ils se sont écriés d'une seule voix : "les tortionnaires dehors !".

Nos frères syndicalistes emprisonnés ont fait la preuve d'un moral très élevé et d'un rare courage. Par leur solidarité, ils ont déjoué les manœuvres du tribunal qui cherchait à ce qu'ils se contredissent entre-eux.

Nous saluons les innombrables moments historiques au cours desquels nos frères héros se sont levés face aux tribunaux du régime pour scander d'une seule voix l'hymne national. C'était là et à chaque fois, la voix de la justice qui a fait trembler les juges de l'oppression.

Quel est le citoyen qui ne respecte pas ces héros qui ont scandé l'hymne national, lorsque le tribunal de Sousse s'est déclaré incompetent ?

Tout militant syndicaliste et tout patriote sincère espèrent désormais atteindre ce degré d'héroïsme dont ont fait preuve nos frères syndicalistes qui résistent au complot, à la torture et au terrorisme.

Ce moment a consacré le plus haut niveau de la résistance patriotique et de la solidarité populaire surtout quand la salle a été emplie des "you-you" (cris de joie) de nos soeurs syndicalistes et des applaudissements, des slogans scandés par les familles des prisonniers "par le sang, par la vie, nous te vengerons UGTT". Ces procès ont montré l'isolement du régime. Les enfants du peuple étaient nombreux devant les tribunaux, soutenant les luttes des syndicalistes et la défense des avocats honnêtes qui ont montré à tous, l'absence de tout fondement dans les allégations du régime. Les avocats ont ouvert une nouvelle page dans la lutte patriotique, et de ce fait, ils ont acquis le respect du peuple.

Ainsi, les procès des syndicalistes se sont transformés en procès du régime grâce à la résistance aux tortures et à l'attachement aux principes syndicalistes et patriotiques, principes de Mohamed Ali ELHAMMI et de Farhat Hached.

Résistez alors encore plus, vous nos héros, et oeuvrez davantage pour la reconstruction de l'UGTT, pour l'échec au complot des ennemis et leurs manœuvres, vous les successeurs fidèles de Mohamed Ali ELHAMMI et de Farhat Hached.

Renforçons notre action et concentrons nous autour du Comité National d'Initiative.

Edifions des Comités d'Initiative régionaux et sectoriels pour relancer l'action syndicale de notre Union dans les conditions de la répression sauvage et pour dénoncer les complots répressifs du régime qui ne cessent de se développer et de se durcir.

Attachons nous à revendiquer la libération sans conditions de nos frères syndicalistes emprisonnés.

Rejetons la direction fantôme imposée à la tête de notre Union.

Imposons le jugement des véritables responsables des événements du 26 janvier qui ont coûté un grand nombre de victimes à notre peuple.

Non aux procès préfabriqués !

Non aux tortures et aux atteintes aux droits de l'homme !

Vive l'Union Générale Tunisienne du Travail libre, autonome, patriotique et démocratique !

APPEL A TOUS LES SYNDICALISTES HONNETES  
ET A TOUTES LES FORCES PATRIOTIQUES ET  
DEMOCRATIQUES

---

POUR LE SOUTIEN AUX SYNDICALISTES EMPRISONNES

---

Frère syndicaliste, Frère citoyen,

Les prisons du régime regorgent de syndicalistes honnêtes, soumis aux pires campagnes de tortures. Ils sont soumis à toutes sortes de tortures et vivent dans des conditions très difficiles :

- il leur est interdit de voir leurs enfants et leurs familles
- ils vivent dans un isolement étouffant.
- leurs familles souffrent le besoin et la misère.

Frère citoyen,

Dans ces conditions il est du devoir de tous les syndicalistes, de toutes les forces vives et de tous les citoyens sincères de dénoncer ces procès injustes, de dénoncer la torture et les dures conditions de détention.

Il est de notre devoir de soutenir moralement nos frères en déclenchant une large campagne de dénonciation des procédés du régime et de solidarité avec les hommes libres de Tunisie qui croupissent dans les prisons.

Notre mot d'ordre est :

Relachez les syndicalistes, fils du peuple !

Arrêtez vos procédés sionistes et colonialistes de torture et de répression !

TEXTE DE LA DECLARATION DE Mr. GEORGES MEANY, Président de  
l'AFL-CIO à l'occasion du jugement de la direction de l'UGTT :

Georges Meany, président de l'AFL-CIO a été lié par une grande amitié à Farhat Hached. Il n'a épargné aucun effort pour soutenir ou aider l'UGTT et la Tunisie dans leur lutte pour libérer le pays. Cette amitié a été de plus en plus renforcée, que ce soit avec Ahmed Tlili ou avec Habib Achour.

"Habib Achour nous a souvent demandé notre soutien, même pour des questions non syndicales, et ce pour faire face aux besoins économiques de la Tunisie.

Effectivement Mr. Habib Achour est intervenu une première fois auprès de l'AFL-CIO pour obtenir un supplément d'huile et de blé pour la Tunisie alors que les quantités qui lui étaient réservées étaient déjà utilisées.

Malgré cela, Georges Meany, qui avait reçu le camarade Achour à New-york à ce sujet, avait réussi à obtenir du gouvernement des Etats-Unis, une quantité d'huile et de blé qui dépassait largement les espérances du gouvernement tunisien.

Le camarade Achour m'a demandé à plusieurs reprises de me déplacer d'urgence à Tunis pour voir le premier ministre, et ceci surtout durant la période comprise entre mai et septembre 1977.

Cette période est aussi celle au cours de laquelle le premier ministre avait demandé l'intervention de l'AFL-CIO auprès du gouvernement des Etats-Unis en vue de la livraison des armes et munitions nécessaires pour faire face aux menaces lybiennes et en vue de l'intervention de la 6ème flotte pour la défense de la Tunisie et l'échec à l'intervention de l'armée libyenne.

## LES FILS DU PEUPLE JUGENT LE REGIME

Au cours de la dernière période, le mouvement populaire d'une façon générale, et le mouvement syndical plus particulièrement, ont asséné au régime de durs coups qui ont d'une part désorganisé ses rangs et brisé ses fondements, et qui ont, d'autre part, mis bas ce qui lui restait comme masque trompeur, l'obligeant à montrer sa vérité, celle d'un régime ennemi du peuple et de la patrie qui face au développement des luttes s'est trouvé obligé de mettre en mouvement ses divers appareils répressifs, matériels et moraux d'une façon plus éclatante en vue de briser les rangs de la classe ouvrière et des masses laborieuses et d'engloutir leurs luttes dans un bain de sang.

Il ne s'est limité ni aux campagnes de propagande démagogiques, ni aux discours-poisons, ni aux provocations camouflées ou ouvertes; il est passé à la violence ouverte, administrative, policière et militaire, couronnant tout cela par le massacre du 26 janvier, frappant en plein coeur un peuple désarmé, puis par le recours à un grand procès aux multiples épisodes, pour justifier son crime.

Les premiers épisodes ont été ceux des multiples procès "flagrant délit" qu'il a organisé dans diverses villes et villages du pays et par lesquels il a jeté un grand nombre de personnes dans les prisons sans leur permettre l'exercice d'un simple droit de la défense; nous pouvons citer les dizaines de procès qui ont été organisés à KAIROUAN, à KASSERINE, à SOUSSE, à SFAX, à BIZERTE, à GAFSA, ...etc. Les procès ont touché des militants de ces villes et d'autres villes et villages environnants tels que METLINE ZARMDIN, TOZEUR...

D'après certains journaux étrangers, le nombre des emprisonnés atteint 3000 personnes, et les sentences après appel, vont de 3 mois à 6 ans de prison.

Les journaux Tunisiens qui ont cité certains de ces procès, surtout ceux des premiers jours, se sont empressés par la suite d'organiser le "black-out" total... Se sont-ils aperçus que de telles informations renforcent la volonté du peuple au lieu de le terroriser comme ils le pensaient au début.

Quant aux épisodes suivants de ce procès, ils ont été annoncés 6 mois après la grève générale :

- SFAX : le 26 juillet 1978, 27 citoyens de Gafsa y ont été jugés. La plupart d'entre eux sont des syndicalistes qui ont été arrêtés à la suite de leur participation à la grève du 11 novembre 1977. Le même jour, 12 syndicalistes ont comparu avec comme chefs d'accusation "association en vue de l'agression des personnes et des biens", "association de malfaiteurs". Il est à noter que la majorité de ces citoyens sont des syndicalistes, cadres et militants de base de la région.

-SOUSSE : cette ville connaît depuis la fin du mois de juin le procès de 57 ouvriers dont 30 en état d'arrestation et ce, sous l'inculpation de "grève illégale"... Grève qui eut lieu début novembre 1977 en protestation contre les tentatives de désintégration de l'UGTT.

Cette même ville a connu, le 31 juillet, le procès de 101 syndicalistes (dont 42 en état d'arrestation depuis le 26 janvier).

Pour 39 d'entre eux, les chefs d'inculpation sont : "incitation des citoyens à la violence", "incitation aux manifestations armées sur la voie publique", "détention d'armes et de munitions", "association et livraison d'armes", "troubles à l'ordre public". Le reste, soit 62 syndicalistes, subissent les mêmes inculpations à des degrés divers.

Les peines prévues pour ces "crimes" vont de la peine capitale à 20 ans de travaux forcés pour les premiers, et de 5 à 10 ans pour les seconds.

Parmi les accusés, nous trouvons 4 membres du bureau exécutif régional, 4 membres du syndicat régional de l'enseignement secondaire, 3 membres du syndicat de l'enseignement primaire et de nombreux secrétaires généraux de syndicats de base de la région.

-TUNIS : plus de 80 emprisonnés, dont la majorité est constituée par des dirigeants syndicalistes puisqu'on y trouve 11 membres du bureau exécutif de l'UGTT et plusieurs secrétaires généraux de Fédération, attendent leur jugement.

Ces procès ne sont que les épisodes faisant suite à ceux qu'à organisé le régime à la suite du 26 janvier et qu'il a fait précédé par les procès des manifestants de Sfax et des militants de Ksar Helal, et ce dans le cadre de la liquidation du mouvement syndical et de la lutte populaire d'une façon générale.

En effet, les accusations d'aujourd'hui ne diffèrent guère de celles d'hier. Elles tournent autour du "complot", de la "violence" contre les forces publiques, et de la poursuite d'une "grève illégale".

Celui qui observe de près l'identité des inculpés dans ces procès remarque qu'il s'agit de syndicalistes de base et de cadres régionaux et nationaux.

Quant à leur situation sociale, ils sont représentatifs des diverses couches de la société. La majorité d'entre eux sont des ouvriers, y compris des chômeurs (surtout les jeunes, victimes de la sélection dans l'enseignement), des petits artisans, des paysans pauvres et des petits fonctionnaires? Leurs âges vont de moins de 20 ans à plus de 60 ans.

#### LES CONDITIONS D'ARRESTATION :

La majorité de ces militants syndicalistes ont été arrêtés dans les locaux de l'UGTT soit à Tunis soit à Sousse, et ce, après un siège qui a duré plus de deux jours.

Les autres ont été arrêtés chez eux la nuit, ou même dans la rue sous la menace des armes.

#### LA TORTURE :

Les barbouzes et tortionnaires du régime ont exercé les pires exactions sur les personnes des syndicalistes. C'est ainsi qu'ils ont arraché les ongles de certains, brûlé ou soumis d'autres emprisonnés aux chocs électriques ; toutes sortes de pratiques comparables dans leur sauvagerie à celles qu'exercent les tortionnaires sionistes contre les militants palestiniens, à celles des régimes racistes d'Afrique du Sud ou encore à celles des dictatures militaires sanguinaires d'Amérique Latine.

Ce régime sanguinaire a été jusqu'à l'assassinat du martyr Houcine KOUKI, secrétaire général de la section Fédérale de Sousse des banques et des assurances. Mohamed CHAKROUN, secrétaire général adjoint de la Fédération de la métallurgie a été sauvagement torturé pendant deux jours pour l'obliger à reconnaître de fausses accusations. Le même sort a été réservé à Ismaïl.

SABHANI, secrétaire général de la même Fédération, à Salah ESSID secrétaire général du syndicat de l'usine de la SOGITEX de Bir EL KASSAA, à Mohamed NAFFATI, secrétaire général adjoint du syndicat de la société "DHIA" (lumières), à Ali MAHDHI, secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire de Sousse, et à de nombreux autres syndicalistes.

#### LES CONDITIONS DE DETENTION :

Les syndicalistes emprisonnés, vivent dans les geôles et prison du régime, faussement appelées "maisons de corrections"- dans des conditions difficiles, au mépris du plus simple principe qu'évoque le régime dans son engagement au respect des conventions internationales et des Droits de l'Homme. Il a imposé, aux nombreux syndicalistes qui ont résisté aux tortures, l'isolement dans des cellules individuelles et l'enfermement dans des pièces exigües qui ne réunissent aucune conditions d'hygiène et de propreté, sans parler de l'absence de tout soin, cherchant ainsi à travers ces procédés, à briser leur volonté et à les amener à renoncer à toute résistance.

#### LA LUTTE DES PRISONNIERS.

Tous ces procédés n'ont ébranlé en rien la volonté de ces syndicalistes, bien au contraire, ils l'ont confirmée. Ils ont confirmé ces patriotes dans leur résistance.

C'est ainsi qu'une âpre lutte pour accélérer leur jugement, pour leur libération, pour l'amélioration de leur condition de détention, pour le droit de visites de leurs familles et pour le droit aux soins médicaux.

Cette lutte a pris plusieurs formes, allant des pressions exercées sur l'administration pénitentiaire au travers de leurs légitimes réclamations jusqu'à la grève de la faim limitée ou illimitée, en passant par les lettres et pétitions envoyées aux journaux et aux autorités.

Certains de ces militants ont fait preuve d'une résistance héroïque : nous citons Hussein KSOURI qui a mené une grève de la faim pendant 21 jours, ce qui a obligé les autorités à reconnaître leur incapacité à faire face à cette résistance, et à briser cette grève au moyen d'injections.

Pendant que les syndicalistes luttent à l'intérieur des prisons leurs familles ont tout fait pour se rassembler et unir leurs forces en vue de les soutenir.

Ces familles ont mené diverses luttes telles que l'envoi de délégations à l'administration pénitentiaire et à certains ministères pour exposer les revendications et protestations des prisonniers ou les rassemblements devant les prisons et l'envoi de pétitions aux journaux en vue de briser le mur du silence dressé autour des leurs.

Le mouvement de solidarité déclenché par les militants syndicalistes dans le pays et par certaines organisations internationales a contribué à rompre le mur du silence qui a été érigé autour des syndicalistes emprisonnés et de leur lutte, et autour de la lutte syndicale d'une façon générale, ce dans l'isolement grandissant du régime par rapport aux masses populaires.

LES PROCES : UNE PRATIQUE NORMALE DE CE REGIME :

Le suivi de l'histoire de ce régime depuis son installation en 1956 jusqu'à nos jours montre sa farouche opposition à tout ce qui est patriotique ou démocratique : en témoignent les innombrables procès qu'il a organisés.

Ce régime a inauguré son ère sombre par la liquidation du mouvement Youssefiste entre 1955 et 1957, mouvement contre les militants duquel il a exercé les pires procédés d'assassinats et de terrorisme, s'aidant en cela des appareils répressifs qu'il a hérités de ses maîtres colonialistes.

Il a essayé, chaque fois que sa crise s'est accentuée et que la haine du peuple s'est exacerbée, de faire supporter le poids de cette crise au peuple.

Son obscurantisme politique et autocratique au service de ses intérêts de classe l'a poussé à étouffer toute lutte démocratique dès son apparition.

Le pays a connu des dizaines de procès politiques dans lesquels ont comparu, soit les éléments Youssefistes durant les années cinquante, soit la jeunesse ouvrière depuis la fin des années soixante, et plus particulièrement lors des procès de 1968-1974-1975 etc...

La série de procès que ce régime a organisé contre ces "opposants" intérieurs et extérieurs, montre d'une part la profondeur de son isolement et l'éparpillement de ses rangs et, d'autre part la radicalisation des luttes populaires, leur élargissement; et leur refus de sa politique dans tous les domaines.

L'échec de ses choix économiques, sociaux et politiques a conduit à de nombreux procès qui ont touché des centaines d'ouvriers et de paysans (procès de HSAKEN 1964, de LVAR DANIN 1968, de SIDI FATHLLAH 1970, des ouvriers de la SORATRAS 1972, des ouvriers de JRISSA 1974, des paysans de BIR MCHERGUA 1975, des paysans de MEKNASSI 1975...ETC...) en plus des nombreux procès du 2e semestre de 1977 et du premier semestres de 1978 qui ont touché un grand nombre d'ouvriers, de paysans, de jeunes intellectuels, de chômeurs, d'artisans et de fonctionnaires (procès de SFAX, de KSAR HELAL 1977, de METLINE 1978 etc)

De même, l'échec de la politique -anti-patriotique et anti-populaire- éducationnelle du régime, politique qui repose sur la sélection et l'approvisionnement du marché de l'immigration, du chômage et des camps de "travail civil", est notoire.

Il ne se passe pas d'années sans que comparaissent devant les tribunaux du régime des dizaines d'étudiants qui luttent pour un enseignement démocratique répondant aux aspirations du peuple dans la libération nationale et sociale au sein de l'Université Tunisienne.

Quant aux élèves, ils ont eux aussi participé à la lutte contre les choix généraux du régime en matière d'éducation et surtout contre la sélection. Ils ont fourni des centaines de prisonniers et surtout, depuis le début des années soixante-dix, (procès des élèves du Kef 1973, de KASSERINE et de JBENIANA 1974-75, de JENDOUBA 1977, de TOZEUR, de TUNIS, de AIN DRAHAM 1978 etc...)

Chaque fois qu'il a échoué dans la résolution de sa crise sur le compte des masses, le régime a inventé-orienté en cela par ses maîtres- de nouvelles mesures qui ne remettent nullement en cause le fond de sa nature de valet?

Les masses qui ont fait échec à la politique de "coopération" ont, par leur lutte, fait échec en 1977/78 à celle dite "contractuelle".

Face à cela, le régime qui avait fait supporter son 1er échec à Ben Salah lors du procès de 1970 puis de celui de son groupe en 1977, cherche aujourd'hui à faire supporter aux masses d'une façon générale et aux syndicalistes plus particulièrement, l'échec de sa politique "contractuelle".

C'est dans ce cadre qu'entre la succession de procès qu'il a organisée depuis septembre 1977 et qu'il continue d'orchestrer.

### LA SIGNIFICATION DES PROCES

Le régime cherche à travers ces procès une couverture juridique au massacre du 26 janvier, à ce qui l'a précédé, et à ce qui l'a suivi dans le cadre de la liquidation de l'UGTT et de la liberté syndicale d'une façon générale.

C'est ainsi qu'après avoir blessé et tué des centaines de citoyens, enfermé des milliers d'autres dans les prisons, parachuté une direction fantoche à la tête de l'UGTT, ouvert la voie aux patrons pour le licenciement des ouvriers militants et l'étouffement de toute activité syndicale, organisé contre le peuple d'une façon générale et contre les jeunes plus particulièrement des campagnes de rafles et de terrorisme dans les villes et les campagnes, et installé des "vigiles" à l'intérieur des usines pour qu'ils espionnent et terrorisent les ouvriers, nous le voyons aujourd'hui recourir à la "loi" pour dire son mot dans l'affaire des syndicalistes et des événements du 26 janvier.

Mais à quelle "loi" recourt-il ? A-t-il oublié qu'il n'a guère respecté depuis son installation en 1956 non seulement l'article 8 de la constitution, mais aussi les conventions internationales et la charte des droits de l'homme ?

Ne sait-il pas que la "loi" à laquelle il recourt est la sienne, celle qu'il a érigé, pour servir ses intérêts de classe et ceux de ses maîtres ?

Ne sait-il pas que la "justice" qu'il déclare au-dessus de tous a toujours été celle du pouvoir contre la majorité opprimée ?

Pouvons nous considérer que la justice en Tunisie est neutre ?

Sûrement non, car il ne s'agit que d'un appareil au service de l'état et qui ramplit les fonctions anti-populaires qui lui sont assignées.

Si ce n'était pas le cas, comment pourrions nous expliquer la complicité de la justice dans les affaires de contrebande, de corruption et de marchandage aux plus hauts niveaux, telle l'affaire METOUI ? Comment expliquerait-on les directives qui lui sont données par les moyens d'informations et par les discours des "responsables" ?

Comment expliquerait-on la légèreté avec laquelle elle a traité l'affaire de l'assassin Ouardani au passé et au présent sombres, et prononcé son acquittement ? Comment expliquerait-on sa remise à jour de certains événements du passé, telles les grèves de septembre et de novembre 1977 en vue de l'inculpation de militants syndicalistes ?

Où était alors le Parquet, si ces événements méritent des procès ?

Et les droits de la défense ne sont-ils pas formels puisque les dossiers ne sont communiqués aux avocats qu'au dernier moment ? Comment peut-on qualifier les menaces et empêchements exercés à l'encontre des avocats et même leur inculpation, tel le cas de Maître RAFII qui a été victime d'un procès préfabriqué voilà déjà 3 ans, et dont l'affaire est évoquée par la "justice" pour

terroriser les avocats ? Que signifie le refoulement des avocats étrangers ? Comment peut-on qualifier les procès à huis-clos ?

Toutes ces interrogations démentent le caractère neutre de la justice ; elles confirment, bien au contraire, son caractère "d'appareil au service du régime au pouvoir".

Une lecture rapide de la liste des inculpés et de ceux qui vont l'être montre que ceux-ci appartiennent essentiellement à la classe ouvrière, mais qu'aussi un grand nombre d'entre eux appartiennent aux autres couches populaires.

L'actuel procès, même si n'y sont pas exempts des régléments de compte entre les différentes fractions du pouvoir, est celui de la classe ouvrière et des masses laborieuses qui défendent leurs légitimes revendications matérielles et morales.

Les masses ont été jugées et le sont aujourd'hui parcequ'elles refusent de porter le poids de la crise du régime, crise qui résulte de ses choix économiques, politiques et sociaux et qui sont en contradiction tant sur le fond que sur la forme avec les intérêts du peuple .

Les masses ont été jugé : et le sont aujourd'hui parcequ'elles ont lutté pour leurs légitimes revendications au travail stable, à la liberté syndicale et à la dignité.

Ces procès ne sont pas nouveaux pour le mouvement ouvrier d'une façon générale et le mouvement syndical plus particulièrement.

Les forces du colonialisme n'ont-elles pas, avec la collaboration de valets locaux, jugé Mohaned ALI HAMMI et ses camarades syndicalistes en 1925, les accusant de complot, et ce, après avoir brisé la CGTT ?

Mais le mouvement syndical s'est organisé de nouveau et a été le premier à prôner la lutte armée contre le colonialisme.

Farhat Hached n'a-t-il pas été assassiné ?...

Mais le mouvement syndical a poursuivi sa voie difficile malgré les tentatives de récupération et la répression que le régime n'a cessé de mener... et, tout comme il s'est relevé dans le passé après les nombreux coups qui lui ont été assenés tant de l'intérieur que de l'extérieur, il se relèvera aujourd'hui plus fort, après avoir assimilé les leçons et expériences du passé.

Il continuera sa marche pour que l'UGTT devienne une organisation syndicale véritablement représentative des intérêts de la classe ouvrière, guidée dans sa lutte par l'idéologie de la classe et non par celle de ses ennemis, cachés ou non, et pour qu'elle participe plus efficacement au mouvement de libération nationale et sociale Tunisien.

Pour réaliser notre unité syndicale et pour faire échouer le complot, serrons nos rangs autour du Comité National d'Initiative

---6-----

SYNDICALISTES, LISEZ ECH CHAAB... ECRIVEZ LUI REGULIEREMENT...

FAITES LUI PARVENIR TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA REPRESSION ET SUR LES LUTTES...DISTRIBUEZ-LE AUTOUR DE VOUS, CAR C'EST UN CRI FIDELT FACE A L'OPPRESSION...

SOUTENEZ-LE MATERIELLEMENT POUR QU'IL PARAISSE REGULIEREMENT ET HEBDOMADAIREMENT...

GARDEZ-LE EN LIEU SUR POURQU'IL NE SOIT PAS SAISI PAR LA POLICE OU LA MILICE DESTOURIENNE...

-----

NON AUX PROCES TERRORRISTES

Depuis le 26 janvier 1978, date du massacre organisé par le régime à l'encontre de notre peuple, de ses syndicalistes et de ses fils, notre pays a eu à subir un nombre massif de procès, véritables parodies de justice qui n'ont servi qu'à réprimer plus encore et ce, de façon organisée

Plus de 2000 citoyens se sont vus ainsi condamnés. Récemment encore, plusieurs des meilleurs fils du peuple, militants syndicalistes et sympathisants, sont passés devant les tribunaux de Sfax et de Sousse accusés de divers délits fabriqués de toutes pièces.

Ceci est une preuve supplémentaire non seulement de la haine mais principalement de la peur qu'éprouve le régime à l'égard des fils de notre peuple.

Ce régime, nous a certes accoutumé, dans les nombreuses crises par lesquelles il est passé, à ces sortes d'accusations et procès préfabriqués, méthodes qu'il a, à l'image de tous les régimes colonialistes et racistes, et plus particulièrement du régime sioniste, utilisé à l'encontre des patriotes et des opposants en général.

Si l'on regarde, d'une part, le type d'accusations dont le régime s'est servi pour condamner des innocents - allant jusqu'à réclamer la peine de mort pour certains - et d'autre part, l'ensemble de sa campagne de propagande mensongère qui a revêtu depuis son ignoble crime du 26 janvier, diverses formes, il nous apparaît clairement que c'est aux syndicalistes de l'UGTT que le régime entend faire porter la responsabilité des événements, se donnant ainsi l'occasion de les accuser de conspiration.

Tout ceci, on le trouve écrit "noir sur blanc" dans le "livre bleu" qui n'est qu'un scandaleux tissu de mensonges dont le but est de blanchir les véritables criminels, à savoir les dirigeants et leurs hommes de main, en faisant porter aux victimes, en l'occurrence l'UGTT, ses structures et ses militants honnêtes, l'entière responsabilité d'actes qui visaient directement à porter atteinte aux droits de ces mêmes syndicalistes et à ceux de notre peuple en général. Mais chacun sait que ceux qui ont jusqu'à présent rempli le box des accusés lors de tous ces procès iniques et qui ont connu la prison, sont en vérité innocents alors que les véritables criminels jouissent d'une entière impunité; des criminels qui ont poussé le cynisme jusqu'à prononcer, à l'encontre des fils de notre peuple, de lourdes peines de prison et à les menacer de la guillotine.

Tous les syndicalistes, déterminés à résister et à oeuvrer pour la reconstruction et la réactivation de l'UGTT, ainsi que toutes les forces patriotiques et intègres sont appelés à condamner ces procès préfabriqués et à démasquer les véritables auteurs des complots fomentés contre l'UGTT et contre les masses populaires. Tous sont appelés à dénoncer vigoureusement cette prétendue conspiration qu'aux dires mensongers du régime "des éléments baathistes et communistes infiltrés et cachés derrière la direction de l'UGTT ont ourdi pour renverser l'état".

Conscient du danger que représente cet ignoble complot et déterminé à briser le mur du silence que le régime s'est efforcé de dresser autour du mouvement syndical après avoir, en vain, tenté de l'anéantir, le journal "ech-Chaab", avec tous les syndicalistes fidèles à l'UGTT légitime, va s'efforcer, ici, de mettre en relief les principaux aspects d'un complot qui fut orchestré et exécuté dans un bain de sang par les mercenaires du régime, et ce, en apportant les preuves irréfutables: de la nature criminelle du régime

.de son entière responsabilité dans événements dramatiques du 26 janvier.

.et du caractère totalement prémédité de ses manœuvres pour écraser l'UDTT et frapper ainsi le mouvement populaire. dans son ensemble.

La première partie sera consacrée à l'état de crise générale antérieur au 26 janvier, état dans le cadre duquel s'inscrit le complot dont les différentes étapes seront abordées dans la seconde partie

## I LA CRISE GENERALE.

La crise générale qu'a connu le pays au cours de 1977 n'était nullement conjoncturelle à l'inverse de ce que tenta de faire croire le PSD.

Il ne s'agissait pas non plus d'une crise dite "de développement" causée par le développement de la société tunisienne comme le prétendirent certains, et encore moins d'une crise "morale" comme le déclara le chef du gouvernement au cours des travaux de l'"Assemblée Nationale" en décembre 1977.

Ce fut, en réalité, le point culminant d'une crise profonde que connaît la Tunisie depuis 1956, date à laquelle le régime n'a fait que prendre le relais du colonisateur.

La crise a revêtu, sur les plans économique, politique et social, une acuité jusqu'alors inégalée.

C'est ainsi que: sur le plan économique, la balance commerciale a connu un déficit jusque là jamais atteint; les importations étant 2 fois supérieures aux exportations.

Le rendement de l'agriculture s'est dégradé de manière substantielle, et ce, en raison d'une part de certaines difficultés climatiques auxquelles le gouvernement n'a pas cherché à faire face et, d'autre part, de la politique d'appauvrissement que les paysans moyens se sont vus infliger de la part des grands propriétaires terriens, féodaux et usuriers.

La situation de l'industrie manufacturière a connu la même aggravation que celle de l'agriculture et du commerce extérieur.

Tout ceci n'a, en fait, rien d'étonnant dans la mesure où la politique de l'industrialisation est étroitement tributaire de la volonté des capitaux étrangers.

Si le Marché Commun, en refusant désormais d'acheter de l'huile d'olive et en décidant de restreindre ses achats de textiles, a aggravé la crise économique du pays; ceci n'est qu'une preuve supplémentaire de cet état de dépendance tout comme l'est, la diminution du prix des phosphates que le gouvernement brade à des prix dérisoires au lieu de les utiliser à des fins nationales pour améliorer une agriculture qui constitue la principale ressource dans notre pays.

La fragilité de l'économie tunisienne, en raison de sa dépendance à l'égard de l'économie impérialiste, et plus particulièrement en raison de la crise de cette dernière dont notre pays est un des premiers à en subir les retombées, montre au grand jour le caractère anti-patriotique et anti-populaire de la politique économique suivie par le régime depuis 1956.

Le frère A. Ghorbel disait vrai lorsqu'il a exprimé la position syndicale de la région de Sfax: "depuis 56, le pays est écrasé par les

crédits étrangers, l'importation excessive de produits finis, et l'exportation de ses matières premières et sa main d'œuvre. Le résultat est très simple : le colon a seulement changé de système en substituant à une occupation militaire des relations étroites avec une minorité qui détient le pouvoir et contrôle les banques ce qui lui garantit ses intérêts. Cette minorité dirige le pays et le maintient dans état de dépendance de plus en plus accentué vis à vis de l'Occident!

L'état, comme à son habitude, a tenté de faire porter au peuple le fardeau d'une crise qui n'est, en fait, que la faillite de sa politique économique.

Cette faillite a entraîné l'augmentation du nombre des chômeurs évalué déjà à plusieurs centaines de milliers, auxquels il faut ajouter les centaines de licenciés par suite des décisions de fermeture des usines installées dans le cadre des lois scélérates d'avril 72 et 74.

Le gouvernement a respectivement augmenté les impôts directs et indirects de 20 et 12 %; les prix des loyers et des vêtements n'ont cessé de grimper tandis que les fléaux sociaux n'ont fait que se multiplier ; les salaires, quant à eux, sont demeurés rigoureusement identiques. Tout ceci n'a contribué en définitive, qu'à enrichir les nantis et à léser plus encore les pauvres.

Sur le plan politique, le fossé -d'jà profond- entre le peuple et le régime, n'a fait que s'élargir.

Fort de ses expériences, le peuple a commencé à sentir plus que jamais combien la clique au pouvoir pouvait lui vouer de haine. Cette clique lui a arraché toutes ses libertés et acquis fondamentaux pour consolider au maximum le caractère autocratique de son pouvoir, et pour développer ses appareils de répressions policier et militaire.

Il ne s'est pas passé une année sans que le régime n'organise de procès contre des travailleurs, des étudiants, des progressistes et même contre certains qui avaient gouverné avec lui. Les prisons regorgent de citoyens honnêtes qui ont refusé de se soumettre à ce despotisme... le mouvement d'opposition politique est allé en s'élargissant, ralliant même jusqu'à d'ex-ministres qui avaient réprimer le peuple.

Tout ceci constitue un aperçu des différents aspects de la crise générale qu'à vécu et que continue de vivre le pays, les travailleurs et les autres couches populaires.

Convaincus dès lors, que le gouvernement n'était nullement décidé à respecter ses engagements, tel que celui d'exercer un certain contrôle sur les prix, tel que celui d'augmenter les salaires..., les travailleurs et les autres couches populaires n'ont trouvé de véritable appui qu'en leur sein, et de véritables moyen d'action que la lutte, refusant de "faire les frais" de la crise engendrée par le régime et ses maîtres, tout comme de se soumettre au pouvoir destourien et plus particulièrement à sa police et à son armée.

Le mouvement syndical a alors commencé à mener des luttes revendicatives parmi lesquelles il faut citer les grèves des ouvriers de la Société Tunisienne de Diffusion (STD), des boulangeries, de l'Office des Terres Domaniales (OTD), de la raffinerie de sucre de Béja, etc...

EN aout, "les tensions sociales atteignirent une telle intensité qu'il devint impossible de les taire...comment admettre que les salaires demeurent figés tandis que les prix de certains produits de première nécessité augmentent de 100%...ou bien encore, que cette augmentation vienne englober tous les produits de première nécessité sans que cela ne donne lieu à la moindre consultation...!"

Le régime tunisien a toujours rejeté sur le dos du peuple, le poids de sa crise; c'est ainsi que les conditions des masses populaires sont allées en se dégradant, que leur pauvreté s'est encore aggravée au fur et à mesure que la crise du régime s'accroissait...

Or, quand les masses ne cessent de voir leurs conditions de vie se détériorer (les salaires se dépréciant au fur et à mesure que les prix continuent d'augmenter), il ne leur reste qu'un seul chemin: celui de la lutte.

C'est la raison pour laquelle les masses populaires ont organisé en septembre 77 à Sfax, une grande manifestation qui a rassemblé près de 3000 travailleurs, paysans et étudiants. C'est aussi la raison pour laquelle le mouvement syndical s'est fortifié et que l'impact de l'UGTT a grandi.

"Le régime a compris que tout le danger réside dans l'organisation des travailleurs, et dès lors, il s'est acharné à détruire ce mouvement dès ces premières manifestations, soucieux de préserver intacts les intérêts de ses maîtres étrangers, américains, allemands, français et autres et par là même, ses propres intérêts". Il n'a eu à cœur que les intérêts de ses maîtres étrangers "oubliant" les paroles du dirigeant immortel Farhat Hached: "les syndicalistes se sont toujours unis pour stigmatiser d'abord et bannir ensuite toutes les formes de dictature, de l'oppression, ainsi que toutes les formes de colonialisme...".

Le frère A. Horbel avait raison, lorsque s'exprimant au nom de la base de Sfax, il disait: "...l'UGTT n'est née ni par décret présidentiel, ni par décret royal. L'UGTT est (\*) populaire de masse fondée par l'un des enfants du peuple. Aussi, disons nous à ceux qui croient détenir tous les pouvoirs, vous vous trompez, comme cela a toujours été le cas; si vous croyez qu'un décret présidentiel peut dissoudre l'organisation et la remplacer par une autre...".

En réalité, la bande des criminels, auteurs du 26 janvier, ne s'est pas uniquement appuyée sur les ordres présidentiels pour intervenir et interdire l'organisation des travailleurs mais elle s'est aussi efforcée de mettre sur pied un complot qui lui permettrait d'en finir plus facilement avec l'UGTT.

"Inauguré" par le procès de Sfax, le complot a suivi son cours et ce, jusqu'au 26 janvier.

Ce complot, dans toutes ses composantes et avec tous ses expédients c'est bien votre oeuvre, "Messieurs du livre bleu": un complot qui a coûté la vie à plusieurs centaines de nos fils...ne vous entretenez d'aucune illusion; vos ruses et vos mensonges ne peuvent duper notre peuple qui, en l'espace d'un seul jour, a vu près de 1200 des siens tomber et des centaines d'autres être blessés et incarcérés...vos mensonges, notre peuple les connaît bien: aussi bien qu'il connaît le proverbe "il m'a frappé, il a pleuré; il m'a devancé pour se plaindre".

Abordons, à présent, l'exposé des différentes étapes de ce complot.

(\*) l'UGTT est une organisation populaire de masses,

## II LES MAILLONS DU COMLOT

L'objectif de la clique au pouvoir visait à anéantir l'UGTT en raison de son influence grandissante et à neutraliser ainsi un mouvement ouvrier qui, dès ses débuts, représentait pour ses intérêts un danger.

Ces comploteurs se sont d'abord évertués à "créer" un certain climat politique et social et certaines situations destinées à masquer l'attaque visant l'écrasement du mouvement syndical.

Le procédé suivi par les assassins, et parmi eux, les auteurs du "livre bleu", a été celui de la provocation et de la tromperie; ils ont en effet compris et ce, dès le début - que lorsque les ouvriers et les syndicalistes réagiraient à cette provocation, l'occasion se présenterait alors à l'appareil répressif d'intervenir pour les écraser.

Ceci éclaire donc la voie suivie par le régime tout au long des étapes du complot; même si la forme ou l'acuité du procédé suivi a varié suivant les périodes, la constante fut la tendance à l'intensification, ainsi qu'on va le démontrer?

### PREMIERE ETAPE: du procès de Sfax aux événements de Ksar Helal

Nous avons montré précédemment combien la crise s'était aggravée en 1977.

Celle-ci s'est concrétisée par une hausse vertigineuse des prix et par la montée des grèves ouvrières.

En dépit de cet état de choses, le pouvoir s'est, dans le "Pacte social", répandu en promesses - ô combien nombreuses et mensongères - quant à sa volonté d'exercer un contrôle sur les prix.

-l'a-t-il vraiment fait?

-et de quelle manière a-t-il affronté cette aggravation lors de l'été 77?

Les moyens d'information se sont mis à dénoncer les grèves que les travailleurs organisèrent à la Société Tunisienne de Diffusion, à l'Office des Terres Domaniales, à la raffinerie de sucre de Béja, et dans d'autres entreprises pour protester contre la cherté de la vie. Ils dénoncèrent "les tentatives de sabotage de l'économie", "les revendications excessives", et se firent les chantres de "la politique du dialogue".

Mais ce pouvoir: a-t-il jamais accepté un dialogue qui aille dans le sens des intérêts des travailleurs?

Les faits parlent d'eux-mêmes...

Ainsi, la commission administrative, réunie le 15 septembre, réclama le règlement des problèmes syndicaux sans cesse accumulés et l'arrêt de la campagne destinée à discréditer les luttes ouvrières.

Une conciliation nationale eut lieu, ce qui permit à la commission administrative de dire; dans sa réunion du 20 septembre 77, qu'un "accord" était intervenu entre le gouvernement et l'UGTT, destiné à résoudre les problèmes existants.

Il y a tout lieu de penser que les premières mesures prises par le gouvernement "en ce sens" se sont réduites à traduire en justice Ilcitoyens accusés d'avoir participé à la marche de Sfax!... Les peines prononcées à l'issue de ce procès varièrent entre 2 et 3 ans de prison.

C'est par là, que le régime a commencé sa série de provocations et que ses pions se sont alors mis en devoir de passer à la mise à exécution de la première étape du complot.

Les événements de Ksar Helal survinrent alors, jetant toute la lumière sur la nature réactionnaire de ce régime, qui s'il se proclame "partisan du dialogue" ne vise en réalité qu'une chose: créer un état de tension au sein de la population qui lui permettra de faire descendre ses forces de répression dans les rues pour les dresser contre les masses populaires; les déroulement des événements de Ksar Helal, les "dires" mensongers de la presse et de ceux du parti, ainsi que les réactions du gouvernement sont là pour le démontrer.

C'est ainsi qu'on peut lire, dans le "livre bleu" que: "suite à la demande des travailleurs de faire appel à un responsable pour procéder à l'inventaire des tissus brûlés par l'administration, des responsables locaux ont répondu à cette demande, et parmi eux, le délégué et le député de la région ainsi que le secrétaire général de l'union régionale...

Assez de mensonges, bourreaux, cessez donc de spéculer sur la "naïveté" des masses populaires comme vous l'avez laissé entendre dans votre déclaration en décembre 77 à l'assemblée nationale.

La vérité, là voilà: les travailleurs ont demandé dès le premier jour de grève qu'un responsable du pouvoir vienne effectuer le constat des textiles brûlés par l'administration, c'est-à-dire après que la pluie les ait détruit, et ce, en dépit des recommandations des travailleurs. Leur demande est restée sans réponse malgré les contacts pris par le secrétaire général de l'union régionale. Qui-rappelons-le au passage à la mémoire de "son excellence" le premier ministre-est un responsable syndical et non un représentant du pouvoir.

Le lendemain, le délégué de la région, bien que contacté, a refusé de procéder au constat et ce n'est que 2 jours après, que le secrétaire général du comité de coordination du parti s'est rendu sur place, non pour procéder au constat mais pour injurier et provoquer les travailleurs.

Une fois que le syndicat eut émis la demande d'un entretien avec le directeur de l'usine, les forces de l'ordre investirent la ville à la stupéfaction des travailleurs alors qu'aucune mise en demeure de quitter l'usine n'avait été faite ni au syndicat, ni à l'union régionale.

Soucieux de faire échec à toute provocation, les responsables syndicaux demandèrent au ministère de l'intérieur de retirer ses forces de la ville. Au lieu de cela, le gouvernement, les renforçant par des forces de l'armée, fit procéder à une vaste campagne d'arrestations.

C'est là qu'apparaissent clairement les différents éléments du complot puisqu'au moment où les responsables syndicaux s'efforcent d'éviter l'affrontement, le régime, lui, cherche à provoquer à tout prix la population contre laquelle il fait intervenir son armée. Bien loin d'être destinée à "aider la police" pour "rétablir l'ordre" dans la ville, cette mesure n'est en fait qu'une manoeuvre qui vise à préparer l'opinion publique à l'intervention de l'armée, ceci ne constituant que le prélude à d'autres "opérations"

C'est ainsi que se déroulèrent les événements de Ksar Helal: l'armée intervint pour écraser des fils du peuple après que la police "se soit avérée incapable de remplir sa mission" crapuleuse. Le "calme" une fois revenu, l'UGTT demanda la formation d'une commission d'enquête pour que lumière soit faite sur les véritables responsables des événements.

Le gouvernement opposa un refus catégorique à cette demande tout comme à celle de libération des détenus.

Quant aux moyens d'information, ils continuèrent à dénigrer les travailleurs du textile et l'UGTT.

LES événements de Ksar Helal nous conduisent à faire les constatations suivantes:

-le rôle joué par les moyens d'information: ceux-ci ont directement aidé le gouvernement dans sa politique de provocations en menant une campagne d'intoxication contribuant à accentuer l'état de tension général.

-le rôle joué par la milice destourienne sur laquelle le gouvernement s'est appuyé pour provoquer les citoyens et les travailleurs, afin de les amener inexorablement à répliquer par la violence.

-Ksar Helal a été pour l'armée, un galop d'essai, dans le domaine des affrontements avec les masses en colère. C'est sur les procès expéditifs de Ksar Helal que prend fin la première phase du complot: ses instigateurs, loin de s'en tenir là, allaient continuer d'utiliser la provocation comme une de leurs armes importantes au même titre que la répression.

SECONDE ETAPE: les menaces de mort proférées à l'encontre du  
secrétaire de l'UGTT...

Le régime n'a pu admettre de voir les travailleurs se rassembler autour de leur syndicat après que la majorité d'entre eux ait manifesté leur solidarité avec leurs camarades de Ksar Helal et de Menzel Bourguiba.

Tout ce qu'il a trouvé, a été de faire appel à un tueur à gages - il n'en manque pas! - bénéficiant de la protection du palais lui-même; il s'agit de Abdallah El Ouardani dont le passé, dans le chapitre de l'assassinat politique, est déjà fort chargé.

Ce dernier, aidé de sa bande, a entrepris de persécuter les lecteurs de "Ech-Chaab" ainsi que les syndicalistes fidèles.

Furieux de n'être point parvenu à ses fins, ce criminel en est venu à proférer à l'encontre du secrétaire général de l'UGTT, des menaces de mort, lors d'une réunion à l'hôtel du "palais de Sousse"

Le gouvernement a reconnu l'incident 2 jours plus tard, en s'efforçant de le minimiser, ramenant cela au simple bavardage d'un ivrogne.

Or, cet incident marque un tournant dangereux dans l'histoire de notre pays, car il révèle que, loin d'avoir pour motif, une quelconque vengeance personnelle donc d'être dirigé uniquement contre la personne du secrétaire général - aucun lien n'existe d'ailleurs entre les deux personnes concernées - cet attentat visait - en première et dernière analyse - l'UGTT en tant qu'organisation des travailleurs.

Ceci explique que les travailleurs et les syndicats se soient levés comme un seul homme pour dénoncer cette agression crapuleuse, en organisant à l'échelle de toutes les régions et secteurs du pays, du 9 au 14 novembre, des grèves de protestation face à ce qui constituait un véritable complot contre l'UGTT.

Non seulement, les provocateurs ne furent pas traduits en justice, mais, qui plus est, les moyens d'information poussèrent l'audace jusqu'à dénoncer ces grèves qui ne sont pas tolérées car les objectifs ne sont ni syndicaux, ni professionnels; tout porte à croire que le seul objectif de ces mouvements est la déstabilisation du régime... " ...le gouvernement qui porte la responsabilité

de la sécurité des personnes et des biens est décidé à utiliser tous les moyens pour mettre un terme à ces actes irresponsables" (communiqué du gouvernement, suite à la réunion du conseil des ministres du 13 novembre 77)

Loin de s'en tenir à cela dans leur attaque généralisée du mouvement syndical, des cadres du PSD sont allés jusqu'à demander "à la direction du parti, de frapper les mains des éléments et destructeurs infiltrés dans les rangs de l'UGTT" ("el Amel" 13 novembre 77). Le gouvernement a, par l'entremise de son porte-parole, patenté Hédi Nouira, donné de la réalité, une interprétation déjà combien déformée; il a ainsi tenté de faire passer les syndicalistes pour des "irresponsables" et de donner pour origine aux événements de Ksar Helal "l'état d'esprit empreint de régionalisme étroit".

Belgacem Echmanki, député à l'"ASSEMBLEE Nationale", est allé jusqu'à dire que "le point de départ de cette crise trouve son origine dans les revendications excessives qui, dépassant le domaine de la nécessité, relèvent de celui du luxe" (l'Action 15 décembre 77)

A ce "député" de s'expliquer sur ce qu'il entend par des "revendications excessives"?!  
Les travailleurs de Ksar Helal, de Menzel-Bourguiba et d'ailleurs, ont-ils réclamé des Mercedes que lui et "ses pairs" sont les seuls à posséder?

Ont-ils exigé des villas luxueuses dans lesquelles, lui et ses semblables résident?... à moins qu'il ne s'agisse des postes de télévision- couleur qu'on ne trouve que chez eux?; sans compter que ce "député" considère comme luxueuses peut-être, la misérable prime du "panier" et prime de danger qui ne font que laisser les travailleurs "sur leur faim"

CECI est une preuve supplémentaire de la politique de dénigrement pratiquée par le PSD et le gouvernement à l'encontre de la classe ouvrière et de son UGTT.

Du dénigrement, on en arrive à des déclarations qui ne laissent planer aucun doute sur l'accentuation du caractère répressif des mesures telles que les annoncent le premier ministre dans son rapport à l'Assemblée Nationale. C'est ainsi que "le fait de pratiquer la liberté aux dépens de l'autorité de l'état ouvre la porte à l'anarchie...", que "le gouvernement s'en tenant à la légalité, sauvegardera le régime et assurera la sécurité des citoyens"

(déclaration du gouvernement devant l'"Assemblée Nationale")

CONCERNANT l'intervention de l'armée pour réprimer les citoyens, un député a déclaré: "l'armée qui est intervenue à Kar Helal est une armée Tunisienne ou étrangère pour que l'on ose s'opposer à son intervention? C'est une armée tunisienne, et ceux qui l'ont malmenée étaient aussi Tunisiens". De Tunisienne, l'armée n'en a que l'apparence, elle qui ne défend que les intérêts des capitalistes étrangers et de sa poignée de valets locaux dont tu fais, toi-même parti, prétendu député!

Les moyens d'information ont continué leur dénigrement jusqu'au jour où, suite à la grève des cheminots et des mineurs, la campagne atteignit son point culminant.

Ces deux grèves furent, pour le régime, l'occasion de prendre conscience de l'unité de la classe ouvrière autour de l'UGTT et de la volonté farouche de lutter qui l'animait en dépit du renforcement des appareils policier et militaire.

Le pouvoir a alors décidé de multiplier les provocations, sous diverses formes, ce qui impliquait un durcissement des appareils répressifs.

C'est ainsi que cette bande de criminels a mis au point un plan de militarisation croissante de l'appareil policier, en commençant par placer à la tête de chaque direction de cet appareil, un officier militaire et en écartant les éléments les "moins durs".

Le régime est ainsi entré dans la mise en application de la troisième phase de son complot.

TROISIEME ETAPE: l'attaque des locaux de l'UGTT: avant-dernière étape du complot

Cette troisième phase débute après la "purge" faite par le régime, et dans ses propres rangs, et au sien de son appareil répressif. Il a profité de la grève des travailleurs de l'agriculture pour passer à une étape supérieure du complot.

C'est ainsi qu'il a lancé sa police sur les travailleurs de l'agriculture et sur ceux d'Errafaha ; rassemblés devant le siège de l'UGTT le 4 janvier.

Pour la première fois, la police osa attaquer les travailleurs devant le siège de l'Ittihad, ce qui devait devenir monnaie courante par la suite.

Le bureau exécutif s'est alors réuni pour décider de faire appel au conseil national qui s'est à son tour, réuni.

Les moyens d'information condamnèrent ses décisions: l'intervention d'A. Ghorbel fut dérobée et publiée dans le journal "el Amel"

Deux choses sont à relever à cette étape du complot:

1) les débuts de l'application du complot marqués par une attaque généralisée contre l'UGTT et contre les travailleurs.

2) l'acharnement mis par les moyens d'information à mener leur campagne de dénigrement et de propagande empoisonnée.

Les événements suivants illustrent bien le premier de ces points:

.le comité de coordination du PSD a tenu une réunion en janvier 78 au cours de laquelle des militants du PSD ont demandé à ce qu'il soit fait face "aux éléments de l'anarchie et de la subversion"

.le régime a envoyé des membres du comité central dans toutes les régions du pays pour organiser des réunions larges du parti; c'est au cours d'une de ces réunions que le ministre de la Défense a déclaré, à Gafsa: "il incombe à la base travailleuse de frapper ceux qui essaient de jouer avec les acquis de l'UGTT et du peuple"

le Abdelhamed Ben Messaoud, membre du bureau politique, a dit dans la cellule d'Edouali à Gafsa: "l'organisation syndicale vit une série de contradictions auxquelles il faut mettre un terme"

.quant à Chedli Klibi, il a déclaré à une autre réunion du parti "nous sommes sur nos gardes et décidés à châtier tous ceux qui ont bafoué la morale et qui ont élevé un mur de honte entre elle et eux"

.vient ensuite la réunion du comité central du PSD où le régime commença effectivement la mise en application des dernières étapes de son complot visant à détruire l'UGTT, une UGTT que notre classe ouvrière a bâtie dans le feu de la lutte contre l'occupant français.

Il était devenu clair que le parti visait à avoir, à la tête de l'UGTT, des individus qui lui soient entièrement dévoués.

Les syndicalistes de l'Union Régionale de Sfax, à l'occasion de la lecture d'une motion de cette région, présentée par A. Ghorbel, déclaraient avec justesse: "que tout responsable syndical, à quelque niveau où il se situe, ne doit plus assumer de responsabilités au sein du parti à côté de ses responsabilités syndicales"

Chacun se souvient de ce que Bourguiba lui - même disait: "je suis prêt à faire face aux saboteurs. Le parti n'est jamais sorti d' une bataille autrement que vainqueur"

La milice est alors entrée en action pour mettre sans tarder à exécution les décisions de ses dirigeants criminels; les locaux de l'UGTT à Sfax, Tozeur, Kairouan, Zarouane, Sidi Bouzid ont fait l'objet d'attaques "...les services de police ont refusé d'intervenir pour arrêter l'attaque de ces locaux et ont prêté main-forte aux agresseurs.

Les mensonges accumulés par la presse destourienne et les autres médias (télévision, radio...) avaient fini depuis longtemps de tromper même les plus naïfs: mais le régime continuait à dessein de les utiliser pour porter à son comble l'exaspération des masses. Il faut souligner qu'au moment où les travailleurs et les fonctionnaires de l'agriculture faisaient une grève suivie à 100% dans diverses régions de Tunisie le 24 janvier, la radio continuait de prétendre que cette grève s'était soldée par un échec total.

Duper, déformer, dénaturer, ne constituaient qu'un but secondaire comparé à celui d'inciter à la haine et de rendre le climat tendu à l'extrême.

C'est dans ce contexte qu'il faut resituer la circulation de fausses nouvelles comme celle de dire que le drapeau de la République avait été enlevé du siège de l'UGTT alors que personne ne peut mettre en doute le patriotisme des travailleurs, ou encore comme celle concernant l'existence d'une soi-disant milice ouvrière. Quand à ces pseudo-télégrammes de confiance et de soutien, de dénonciation et de protestation, s'est-il trouvé un seul citoyen pour leur attribuer une quelconque authenticité?

Il faut rappeler qu'à cette période, le bulletin d'information télévisée durait une heure et la presse du parti, traitant de "la déviation de la direction syndicale" était massivement diffusée; Certains télégrammes préfabriqués émanant de mercenaires du parti demandaient "la tenue d'un congrès extraordinaire de l'UGTT". Les masses populaires et les travailleurs ne sont pas restés "les bras croisés" face à ce qui se tramait contre eux: les mouvements de grève se sont multipliés.

La bande des criminels n'a pas hésité alors à poster dans la capitale, ses forces, prêtes ainsi à intervenir. Ces forces ont attaqué toutes les réunions des travailleurs, tenues au siège de l'UGTT, ce qui n'a fait qu'accroître la colère des travailleurs et des masses populaires.

Les conditions favorables pour que le régime puisse intervenir et passer ainsi à l'ultime phase de son complot se sont trouvées réunies; la situation se caractérisait alors comme suit:

. la haine des travailleurs et des masses populaires avait connu une accentuation telle, qu'il était devenu pour elles impossible de faire marche arrière face à des appareils de répression qu'ils ne craignaient plus.

. l'impossibilité de toute tentative de conciliation: les masses étaient désormais incapables d'accepter un quelconque compromis. une seule voie s'offrait à elles: celle de l'affrontement.

Tous les appareils du PSD ont été mobilisés: les forces de l'ordre étaient en alerte et l'armée, "entraînée" à Ksar Helal, prête à descendre une seconde fois dans la rue.

Avec un climat aussi "propice" il restait au régime à trouver "l'étincelle qui ferait s'embraser toute la plaine", se donnant ainsi l'occasion de se rougir les mains d'un massacre que même les bourreaux colonialistes n'avaient pas été jusqu'à commettre.

QUATRIEME ETAPE : "les préparatifs" à la tuerie.

Ils débutent par les prises de position de la banda de criminels antérieurement à l'appel à la grève générale, qui allait être le prélude d'une tuerie que jamais notre peuple n'oubliera et dont il n'hésitera pas à châtier les auteurs.

Suivons le fil des événements afin de saisir comment le régime envisageait le déroulement réel de la grève générale, en dépit de tous ces appels démagogiques à la condamner et toutes ces soi-disant incitations à la modération.

La commission administrative de l'UGTT a tenu le 22 janvier une réunion où, dans le cadre d'une motion, ont été édictées les points suivants :

1/ dénonciation de toutes les formes de provocation et de violence à l'encontre des syndicalistes.

2/ dénonciation du recours au mensonge et à la duperie de la part et des responsables, et de la presse du parti.

3/ condamnation des décisions du comité central du PSD considérées comme constituant une atteinte au droit syndical et à la "constitution" du pays.

4/ affirmation du principe de la grève générale et habilitation donnée au Bureau Exécutif d'en fixer la date au cas où la médiation échouerait, à l'image de celles qui l'avaient précédé, médiations sur lesquelles le régime comptait pour gagner du temps et pour élaborer son complot avec plus de soin encore. Une tentative de médiation eut donc lieu le 23 janvier entre le gouvernement et l'UGTT.

Comme à son habitude, le régime publie alors un communiqué "appelant à la sagesse et à la modération" dans le but d'assurer "la sauvegarde du pays afin qu'il ne sombre dans la violence et le terrorisme."

Le même jour, 13 responsables du PSD, renvoyés de l'UGTT, prirent l'initiative de lancer un appel à tous les travailleurs afin qu'ils remettent, par la tenue d'un congrès extraordinaire, "l'UGTT dans le droit chemin".

Le directeur adjoint du parti, Cherchoun, déclare pour sa part à El Ouardania: "le parti est décidé à faire obstacle aux saboteurs". Il prétendit qu'un plan de sabotage existait, visant à réaliser des objectifs personnels en complicité avec des éléments communistes et baathistes".

Ce même 22/1, à Tunis, lors d'une marche des travailleurs, un climat de terreur s'installa : l'électricité fut coupée dans toutes les avenues et rues avoisinants le siège de l'UGTT, qui fut encerclé tandis que l'atmosphère était rendue irrespirable par les gaz lacrymogènes à tel point qu'on assista à une véritable bousculade dans les avenues Mongi Slim, BAB Bahr, Jamel Abdel Naceur, El Djazira et les rues voisines.

Suite à l'escalade de la provocation et à l'attaque des locaux de l'UGTT, la grève générale fut décidée à la demande de la base. Le même jour, le Secrétaire Général de l'union régionale de Sfax, notre frère A. Ghorbel fut arrêté.

Il ne restait plus au Bureau Exécutif que de décider la date de la grève générale ce qui eut pour effet d'intensifier la campagne de provocations :

- les mass médias prétendirent que des bombes lacrymogènes étaient aux mains des ouvriers, appelèrent à faire échec à la grève générale et firent état de télégrammes de soutien en fait, préfabriqués.

Des éléments provocateurs commencèrent à s'infiltrer dans les

rangs des travailleurs et tirèrent sur la police. Le Bureau Politique du PSD fit le 25/I une déclaration où il appela à dénoncer la grève générale et à se rendre au travail. Si cette bande de comploteurs était réellement contre le principe de la grève, et prête à dialoguer, pourquoi n'avoir pas accepter l'offre de médiation d'Otto Kersten ?

Le 25 janvier, dans la soirée, la radio ne faisait qu'émettre des messages visant à semer la peur parmi la population en prédisant que "les mains du mal avaient commencé à bouger" et appelant la population à rester chez elle.

-Tout semblait fait pour que le citoyen redoute l'arrivée d'un terrible événement-

On commença à entendre dans la soirée des coups de feu, tirés en l'air par des provocateurs, voire des policiers : tout ce scénario était partie intégrante de la tuerie du lendemain...

#### LA TUERIE

C'est dans le fameux "livre bleu" qu'on trouve, écrit par les auteurs de la tuerie "tout se passe comme si le mouvement était minutieusement orchestré et organisé par des meneurs professionnels". Et il l'était effectivement.

Il est bien vrai, Messieurs, que cette opération fut bel et bien l'oeuvre de spécialistes du crime, en l'occurrence vous : car cette opération, tout comme l'ensemble du complot est votre oeuvre, la vôtre et celle de vos maîtres.

L'histoire jettera la lumière sur les autres aspects de cette ignoble réalité.

Le 26/I, dès les premières heures, la radio déclara que la grève était un échec...il y aurait là de quoi sourire...en effet comment la radio pouvait-elle être si renseignée alors que l'heure du travail n'était pas même arrivés ?!

Au "livre bleu" de renchérir "le trafic des transports en commun s'est déroulé de manière à peu près normale". Demandons plutôt à ses auteurs pourquoi il fallut avoir recours aux camions de l'armée pour le transport des citoyens vers la capitale, si, à l'en croire, le trafic des transports en commun eut lieu normalement ? Avoir été contraint d'utiliser les camions de l'armée n'est qu'un des signes prouvant la réussite de l'appel à la grève générale.

Les véritables éléments de leur plan furent les suivants :

1/ la campagne d'information visant à dénigrer et à déformer... se poursuivit et s'intensifia à un point extrême.

2/ les forces de l'ordre accentuèrent leurs provocations afin de justifier l'intervention de l'armée et l'usage des armes.

Les auteurs du "livre bleu" expliquent cela "à leur manière"

"Les forces de l'ordre avaient résisté pendant plus de 4 heures mais à 13 heures, il était apparu qu'elles étaient totalement débordées...devant l'ampleur des dégâts et pour protéger la vie et les biens des citoyens, le gouvernement fait appel à l'armée". Il faut cependant préciser que cet appel à l'armée fait partie intégrante du complot depuis le début : en témoignent la nomination d'un colonel à la tête de la police ainsi que l'intervention de Ksar Helal.

Par ailleurs, c'est dès 8 heures du matin que les forces de commandos se postèrent devant le dépôt de la SNT à Bab Saadoun, et non vers 13 heures comme ils le prétendent.

Les sièges de la radio, de la Banque Centrale, et de la Trésorerie Générale furent encerclés dès 9 heures le matin, et c'est aux environs de midi, que des balles ont été tirées dans tous les

coins de la ville sur les citoyens désarmés. Femmes, enfants, vieillards : ils n'épargnèrent personne. Armes automatiques, mitrailleuses, lance-grenades, voiture blindées ont été utilisés contre les passants sans distinction aucune.

L'état de siège a été décrété et le couvre-feu instauré. Le nombre des victimes évalué à près de 1200 et les blessés, à près de 2000.

phase/

C'est ainsi que cette bande d'opresseurs est parvenue à la dernière/de ses plans criminels, mettant un sinistre terme à ce que les auteurs du "livre bleu" (autrement les criminels du 26/I) ont taxé de "machinations préparées de longue main par des hommes sans scrupules, dévorés par l'ambition, esclaves de leur instinct". Ce sont bien là vos caractéristiques ; si vous pensez rejeter la responsabilité du complot sur l'UGTT et les travailleurs honnêtes, nous vous rappelons que le peuple, lui, connaît les véritables criminels ; qu'il sait aux mains de qui étaient les blindés, les mitrailleuses, etc...qu'il sait qui a massacré ses fils et enterré en pleine nuit ses morts encore vêtus de leurs habits.

Il en a assez de vos mensonges et de ceux de vos semblables, vous qui êtes "sans scrupules", vous qui avez vendu votre âme et votre conscience aux capitaux étrangers, vous qui avez vendu votre peuple pour des dollars, des marks et des francs.

Si vous croyez que vos plans criminels sont en mesure d'ancêtre l'UGTT et d'étouffer la voix des travailleurs, cette voix qui revendique la terre, la liberté et la dignité nationale, vous vous trompez lourdement car la volonté et la lutte de la classe ouvrière sont des courants irrésistibles, capables de détruire tous les barrages.

Préparez-vous, Messieurs les Despotes, à ce qu'un jour vienne où le peuple vengera les fils martyrs... Cherchez un refuge, car le jour venu, le peuple et sa classe ouvrière n'auront aucune pitié de vous.